

Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

Le Rapport Final de Synthèse (RFS) a suggéré au Département de Langues et Lettres diverses recommandations qui ont contribué à nourrir ses réflexions et dont il a tenu compte dans l'élaboration de ce plan de suivi. Sur la base de ces recommandations, il a identifié quatre axes qu'il considère comme prioritaires et à propos desquels il a d'ores et déjà entamé une réflexion. Ces axes sont déclinés en actions concrètes qu'il souhaite mettre en œuvre dans les années à venir.

Le constat principal du comité d'experts est le manque de visibilité du référentiel de compétences et des programmes. Le premier axe consiste par conséquent à améliorer l'appropriation et la mise en œuvre du référentiel de compétences, le second axe vise à améliorer la visibilité des programmes dans le contexte particulier, d'une part de la mise en place du décret dit Paysage, d'autre part de l'intégration des Traducteurs et interprètes.

Le comité d'experts a par ailleurs recommandé une meilleure prise en compte de la diversité des profils des étudiants. Le troisième axe se focalise ainsi largement sur l'aide à la réussite et les divers aspects pédagogiques pouvant soutenir l'autonomie des étudiants primoarrivants, mais également au-delà de la première année de bachelier.

Enfin le quatrième axe concerne le devenir professionnel des diplômés de Langues et Lettres, en ciblant plus particulièrement l'organisation des stages et la mise en place de contacts réguliers avec les différents secteurs d'activité vers lesquels ils se dirigent.

Recteur

Didier Viviers

Doyenne de la Faculté de
Philosophie et Lettres

Michèle Galand

Coordonnateurs de
l'autoévaluation

Xavier Luffin

Dan Van Raemdonck

Ghislaine Viré

Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts					
Axe 1: améliorer l'appropriation et la mise en œuvre du référentiel de compétences					
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */***/***	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Conditions de réalisation
<i>Renforcer la communication sur le référentiel de compétences et sa prise en compte (RFS, Chap. 1, &1, p.4 et Chap. 4, &2, p.13)</i>	- Encourager les enseignants individuellement et collectivement à s'approprier et à utiliser le référentiel de compétences	***	Faculté Département Filières	Dans les 2 ans	- Prise en compte et rencontre des exigences du référentiel de compétences lors de la révision des programmes
<i>Faire le lien entre le référentiel de compétences, l'enseignement et l'initiation à la recherche (RFS, Chap. 1, &4, p.5)</i>	- Prévoir dans tous les programmes une unité d'enseignement en troisième année du Bachelier qui aboutit à un travail de recherche	***	Dans les 3 ans	- Conformité à l'étape de l'initiation à la recherche du référentiel de compétences	

<i>Traduire le référentiel de compétences dans un tronc commun dans le Département de Langues et Lettres (RFS, Chap. I, &3, p. 7)</i>	- Mettre en place une ou plusieurs unités d'enseignement communes au Département	*** */**/*/**	Faculté Département Filières	En cours	Renforcement de la correspondance entre les objectifs formulés, les compétences attendues et la mise en œuvre des programmes
Axe 2 : améliorer la visibilité et la compréhension des programmes					
<i>Recommandations / Forces</i>	Description des actions	Degré de priorité */**/*/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus
<i>Renforcer la correspondance entre les objectifs formulés et la mise en œuvre des programmes lors de la révision régulière des descriptifs des unités d'enseignement (RFS, chap., &3, p. 7)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que les descriptifs du contenu des unités d'enseignement soient à jour avant chaque rentrée académique - Faire des liens entre le référentiel de compétences et les unités d'enseignement 	***	Faculté Département Filières	En cours	<p>Meilleure perception par l'étudiant des exigences des unités d'enseignement, de leurs objectifs (examen) et des compétences visées</p> <p>Amélioration du support logistique</p>

<p><i>Mettre en évidence les spécificités du Département en matière d'enseignement des langues (Chap.1, &3, p.6 et Chap. 4, &1, p.17)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à marquer les spécificités de la formation en Langues et Lettres 	***	Département Filières	De 3 à 5 ans	Meilleure lisibilité des programmes du Département de Langues et Lettres
<p><i>Assurer une bonne diffusion de l'information liée au décret dit Paysage (opportunités et risques, p.17)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relayer les informations sur les sites du Département et des filières - S'assurer que les enseignants comprennent tous les enjeux du décret et qu'ils diffusent l'information auprès des étudiants 	***	Faculté Département Filières	En cours	Meilleure appréhension des possibilités de parcours par les étudiants
<p><i>Définir les prérequis de langues en fonction du cadre européen de référence (RFS, Chap.1, &1, p.6)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dans chaque descriptif d'unité d'enseignement le niveau de base requis 	***	Département Filières	Dans les 2 ans	Meilleure lisibilité du programme et de la progression en langues

Axe 3 : mieux prendre en compte la diversité des profils des étudiants

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/****	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Identifier les aspects pédagogiques qui peuvent soutenir l'autonomie des étudiants et évaluer l'impact des dispositifs d'aide à la réussite (Chap. I, &2, p. 4)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des moyens de soutenir la présence aux guidances - Systématiser une séance d'information sur l'utilité des guidances, lors du premier cours concerné par exemple - Créer des guidances générales qui ne soient pas liées à une unité d'enseignement en particulier, mais qui permettent aux étudiants d'appréhender les discours universitaires en général (comment lire un syllabus, comment hiérarchiser une matière, etc.) - Organiser une remédiation après l'examen dispensatoire de janvier - Créer des dispositifs d'appui pédagogique en deuxième année du bachelier 	***	Département Filières Responsables des cours concernés Bureau d'appui pédagogique (BAP)	<p>Dans les 2 ans</p> <p>Dans les 2 ans</p> <p>Dès que possible</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs transversaux de guidances - Collaborations avec le Centre de méthodologie universitaire (CMU) - Meilleure maîtrise par l'étudiant de la matière et des compétences méthodologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des fonds d'encouragement à l'enseignement et des crédits didactiques alloués au Département - Nécessité de recruter plus d'AEX dans le cadre du projet FEE par exemple
	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux diffuser l'information relative aux différentes aides sociales et bourses 	***	Faculté Département Filières	Dans les 2 ans		Support administratif

	- Lors des activités sur campus et des séances d'information dans les écoles des quartiers défavorisés, insister sur l'existence des cours préparatoires d'été et l'importance des autres dispositifs d'aide à la réussite.	**	Faculté Représentants des filières dans les salons étudiants et les activités organisées sur le campus et dans les écoles secondaires à l'intention des futurs étudiants.	Dans les 2 ans
	- Valoriser les tandem linguistiques	**	Département Filières	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de liens entre enseignement universitaire et culture individuelle - Contribution à la prise d'autonomie de l'étudiant - Valorisation des connaissances potentielles de l'étudiant

<p><i>Renforcer les moyens mis en œuvre pour répandre les bonnes pratiques de la plateforme virtuelle (RFS, Chap.2, &6, p.9)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les enseignants à utiliser l'UV et à participer aux formations offertes par la cellule Prac-tice - Renforcer l'intérêt des étudiants pour les outils et dispositifs électroniques 	<p>***</p>	<p>Département Filières Bureau d'appui pédagogique (BAP)</p>	<p>Dans les 2 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Systématisation de l'usage de l'UV, au moins pour la mise en ligne des syllabus et supports pédagogiques - Meilleure appropriation des outils disponibles
--	------------	--	-----------------------	--

Axe 4 : assurer une meilleure professionnalisation des diplômés

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité ***/****/*****	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><i>Définir la place des stages (hors finalité didactique) (RFS, Chap.1, &2, p.6)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Généraliser la possibilité de faire soit un stage, soit un séjour Erasmus, soit les deux - Tenir compte du référentiel de compétences pour définir les dimensions pertinentes de l'immersion dans le monde professionnel - Assurer une meilleure articulation entre les enseignements et les possibilités d'immersion 	<p>***</p>	<p>Faculté Département Filières</p>	<p>Dans les 3 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un contact avec le monde extérieur, professionnel ou non, dans le cadre de la formation. 	

<i>Mener une réflexion avec les représentants du monde du travail et avec les anciens étudiants (RFS, Chap.1, &2, p.6 et Chap.4, &3, p.14))</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et diversifier une base de données de lieux de stage - Initier des actions destinées à créer des synergies entre le Département, les filières et les structures d'accueil des stagiaires 	***	Département Filières	Dans les 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Resserrer les liens avec le monde professionnel dans le respect des identités de chacun 	Implication des anciens étudiants
---	--	-----	----------------------	----------------	---	-----------------------------------